



Vente forcée de billets?

Par yaotzhin

Bonjour,

La fédération sportive, à laquelle mon club est affilié, nous impose un achat de 500 billets d'entrée pour un spectacle sportif. A notre charge ensuite de revendre ces billets à nos adhérents.

Cette pratique est elle légale sachant que la dite fédération ne remboursera aucunement les billets non vendus?